

LA-CNRS-259 *Personnalisation et Changements Sociaux*

9

**ESSAI D'ANALYSE PSYCHOSOCIOLOGIQUE  
DES FONDEMENTS DE LA COOPÉRATION AGRICOLE**

Gaston Lanneau

Archives Internationales de Sociologie de la Coopération et du Développement  
36 – 1974 - pp. 22-46.

MOTS-CLÉS.

|                             |                        |                                |
|-----------------------------|------------------------|--------------------------------|
| Banque du travail           | Entraide               | Représentation                 |
| C.E.T.A., C.U.M.A, G.A.E.C. | Individualisme         | Routine                        |
| Conflit psychologique       | Interstructuration     | Théorie du champ psychologique |
| Coopération agricole        | Instrument de travail  | Tradition                      |
| Dissonance cognitive        | Mutation psychosociale | Socialisation                  |

RÉSUMÉ

*C'est essentiellement au cours des périodes où l'équilibre des structures économiques et sociales est menacé ou détruit et que le système de relations fondées sur le travail est lui-même affecté, que de nouvelles formes de coopération apparaissent, progressent et se généralisent.*

*La coopération est une réponse à une menace issue de la société. Elle se traduit par un renforcement de la cohésion de l'ensemble des agriculteurs lorsque le danger vient de l'extérieur, par un éclatement de cette cohésion lorsque cette menace est exogène et endogène. Alors que l'entraide est un mouvement de défense contre des éléments impersonnels comme l'isolement ou les agents atmosphériques qu'il faut prendre de vitesse en s'alliant à ses semblables.*

*Les structures coopératives reflètent fidèlement les structures socio-économiques dans lesquelles elles baignent. Dans un système semi-autarcique, les pratiques coopératives s'expriment dans l'entraide, restent indifférenciées ; dans un système capitaliste fortement structuré, les formes de coopération se précisent jusque dans le détail pour répondre correctement aux exigences spécifiques des situations. Cependant, cet isomorphisme ne permet pas de conclure à un déterminisme unilatéral. Si l'ensemble des pratiques constitue des réponses à des situations, ces réponses ont pour fonction la transformation de ces situations vécues comme insatisfaisantes et conflictuelles. Sur la base de ces pratiques, souvent contradictoires, s'élabore l'attitude coopérative qui les réorganise, les intègre, leur donne de nouvelles significations et de nouvelles formes. Nous sommes alors en présence d'un processus d'interstructuration des individus et des institutions.*

## ESSAI D'ANALYSE PSYCHO-SOCIOLOGIQUE DES FONDEMENTS DE LA COOPÉRATION AGRICOLE

Si les facteurs socio-économiques déterminent les comportements coopératifs, peut-on rendre compte de ce déterminisme et comment ? Nous pensons qu'une approche psychosociologique évitant tout réductionnisme, qu'il soit économique, sociologique ou psychologique permet de répondre en partie au moins à cette question et de mieux comprendre les significations de diverses pratiques coopératives.

### 1. - POURQUOI ET COMMENT DEVIENT-ON COOPÉRATEUR ?

Dans l'agriculture de type semi-autarcique, les relations interpersonnelles s'organisaient essentiellement autour du travail. Lors de la période active de l'année, la vie était avant tout intrafamiliale; la famille, unité de travail, devait répondre à la plupart des exigences de l'exploitation et ne sollicitait l'aide extérieure qu'en cas d'urgence ou de travaux particulièrement importants. Lors de la morte-saison, le travail servait de prétexte pour multiplier les rapports sociaux dont les paysans avaient été sevrés pendant la période active.

Si en milieu paysan les relations interpersonnelles présentent deux caractères distincts, celui de la nécessité engendrée par les exigences du travail et le système socio-économique et celui du divertissement, il semble bien que par-delà les deux objectifs manifestes de l'entraide, rompre l'isolement et faciliter le travail, la socialisation des individus soit sa fonction essentielle<sup>1</sup>.

Première phase informelle et « spontanée » de la coopération, l'entraide, qui ne s'embarrasse d'aucune forme juridique, fait partie intégrante du mode de vie

---

<sup>1</sup> Autrefois et encore aujourd'hui dans de nombreux endroits, l'entraide a un caractère plus social qu'économique. - BOISSEAU, P., Les agriculteurs et l'entraide, Paris, Iris 1968, Livre Clé, p. 44.

paysan dans lequel les différentes composantes psychologiques, relationnelles, sociologiques, économiques et culturelles sont étroitement interdépendantes parce que focalisées sur l'exploitation familiale. L'entraide se manifeste ici comme une réponse à une situation globale, réponse surdéterminée par l'ensemble des éléments de la situation. En d'autres termes, elle constitue, dans une totalité structurée, un élément indispensable qui ne peut disparaître sans altérer et transformer profondément cette structure, ou ne disparaît que lorsque cette structure est elle-même altérée ou transformée. En renonçant à l'entraide, le paysan se met en marge de son environnement social, s'exclut du groupe; en s'engageant dans l'économie de marché, en privilégiant la rationalité économique, en transformant son mode de vie, l'entraide perd sa signification et d'autres formes de relations, dépendant du nouveau type de rationalité doivent se substituer à elle.

Effectivement, on constate que c'est essentiellement au cours des périodes où l'équilibre des structures économiques et sociales est menacé ou détruit que le système de relations fondées sur le travail est lui-même affecté et que de nouvelles formes de coopération apparaissent, progressent et se généralisent.

C'est quand il perd le contrôle de ses productions, que des spéculateurs le menacent dans ses conditions mêmes d'existence, que l'agriculteur perçoit la nécessité des coopératives de commercialisation : l'urgence de la situation déclenche un mouvement de cohésion pour mieux résister aux pressions extérieures. Ce mouvement de cohésion est d'autant plus puissant que la menace s'adresse indistinctement à l'ensemble des agriculteurs. C'est quand il veut accroître sa productivité, profiter des avantages de la mécanisation tout en limitant ses investissements qu'il envisage l'adhésion à un groupement d'utilisation du matériel. Mais, à la différence de la situation précédente, si l'ensemble des agriculteurs est soumis aux exigences de rentabilité, la menace ne vient plus uniquement de l'extérieur, elle est beaucoup plus diffuse, elle est également endogène et dans ce type d'agriculture compétitive la sélection va s'effectuer impitoyablement. Ceux qui ne font pas un effort constant de mise à jour technique sont condamnés d'abord à la médiocrité et, à plus ou moins brève échéance, à la disparition ; c'est encore pour se défendre contre d'éventuels concurrents que l'agriculteur adhère à des groupements de vulgarisation ou de recherche. Ainsi, le péril vient également des autres membres du groupe et, paradoxalement, ce n'est qu'avec une alliance avec les autres que ce péril peut être évité. Dans un tel système économique, la coopération trouve son origine dans un calcul strictement individualiste. Paradoxe identique à celui que Mendras et Jollivet mettent à jour dans les groupes d'interconnaissance : « Paradoxalement, l'individualisme est la condition de fonctionnement de la communauté<sup>2</sup> ».

**En définitive, la coopération peut être considérée comme une réponse à une menace issue de la société ; elle se traduit par un renforcement de la cohésion de l'ensemble des agriculteurs lorsque le danger**

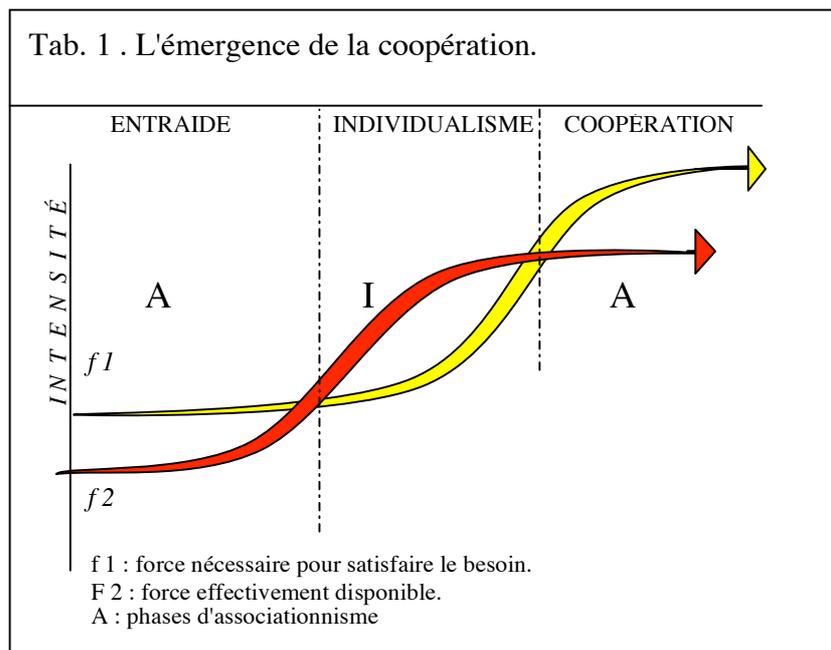
---

<sup>2</sup> JOLIVET, M. et MENDRAS, H., *Les collectivités rurales françaises*, Paris, Arman Colin, 1971, *TI*, p, 190,

**vient de l'extérieur, par un éclatement de cette cohésion lorsque cette menace est exogène et endogène. Alors que l'entraide est un mouvement de défense contre des éléments impersonnels comme l'isolement ou les agents atmosphériques qu'il faut prendre de vitesse en s'alliant à ses semblables.**

Il semble donc que l'entraide et certaines formes institutionnalisées de coopération diffèrent radicalement. Dans l'entraide prédominerait la fonction de socialisation, dans la coopération la fonction économique (qui ne peut être satisfaite que par le moyen des relations sociales, autrui devenant un instrument pour parvenir à des objectifs personnels).

Il est cependant vain, parce que contraire à toute logique, de comparer deux éléments appartenant à des structures différentes qui obéissent à des types de rationalité différents. Essayons de poser le problème en d'autres termes, plus généraux, dans lesquels on pourrait fondre les deux structures et faire apparaître des similitudes plutôt que des différences. Ce qu'il faut prendre en considération pour comprendre l'associationnisme, ce n'est ni la nature ni l'état de ceux qui s'associent ; ce n'est pas la référence à l'essence qui peut être explicative, mais l'analyse et la mise en relation des forces en présence.

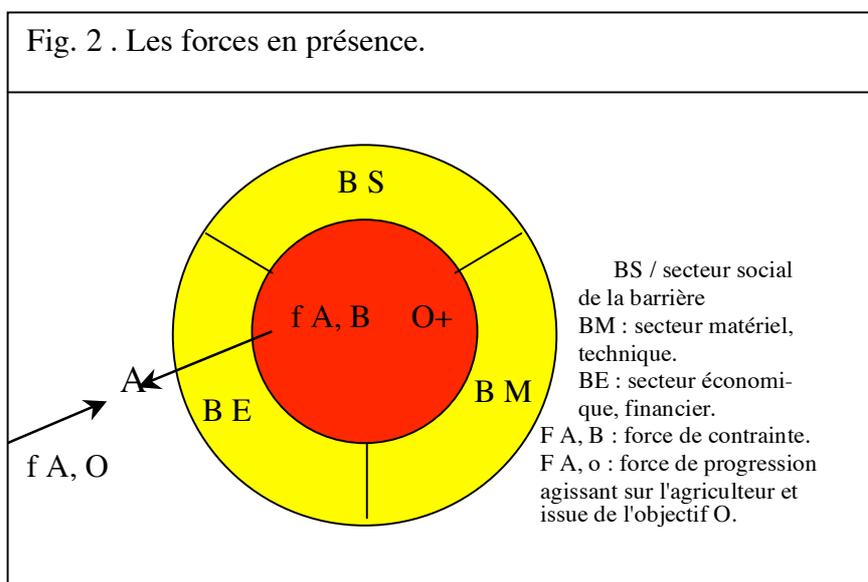


Dans les deux situations, entraide et coopération, le recours à autrui a pour fonction de dissoudre une tension éprouvée par l'agriculteur. Cette tension se manifeste lorsque certains besoins (dont nous ne discuterons pas l'origine sociale) ne peuvent être satisfaits par des moyens habituels et individuels. Elle est l'expression de la différence de potentiel de deux forces :  $f_1$ , force nécessaire pour satisfaire les besoins éprouvés ;  $f_2$ , forces dont dispose effectivement l'individu. L'agriculteur fait appel à ses semblables lorsque  $f_1$  est supérieur à  $f_2$  (fig. 1).

C'est effectivement ce que l'on constate lors des phases de motorisation de l'agriculture en France<sup>3</sup>. Avant l'introduction du tracteur, malgré la limitation des besoins, les possibilités familiales sont périodiquement insuffisantes et l'entraide se manifeste. Dans les premiers temps de la motorisation, l'exploitant a à sa disposition une puissance de travail supérieure à celle qui lui est strictement nécessaire ; les besoins n'ont pas encore été modifiés, l'entraide purement technique ne se justifie plus. Cependant, cet accroissement de puissance va engendrer de nouveaux besoins et les diversifier ; des besoins "aspiration" se transforment en besoins "obligation"<sup>4</sup> et le décalage s'accroît entre  $f_1$  et  $f_2$ , au profit de  $f_1$ , ce qui va justifier la mise en place de nouveaux types de conduites coopératives.

**L'agriculteur a recours à autrui lorsque la tension engendrée par le décalage entre la force nécessaire à la satisfaction de ses besoins et celle dont il dispose atteint un certain seuil.**

En première approximation nous dirons que ce seuil est fonction de la personnalité (notamment des modèles idéologiques intégrés par l'individu) et de l'environnement social (structures psychosociologiques et structures coopératives proposées par la société). Examinons, en utilisant pour cela la théorie du « champ psychologique » de Lewin<sup>5</sup> ce qui se passe lorsque les forces individuellement disponibles ne permettent pas de satisfaire les aspirations.



<sup>3</sup> LANNEAU, G. L'adoption du tracteur dans une zone de polyculture, *Revue Française de Sociologie*, Vol. VII, n° 3, Juillet-Sept. 1967, pp. 325-347.

<sup>4</sup> CHOMBARD de LAUWE, P.H. *Pour une sociologie des aspirations*, Paris, Denoël, 1969.

<sup>5</sup> LEWIN, K., in Carmichael, *Manuel de psychologie de l'enfant*, Paris, PUF, 1952.

Dans ce champ psychologique, deux forces en présence, une force de progression qui trouve sa source dans le besoin à satisfaire (l'objectif) et une force de contrainte. La zone du besoin est dotée d'une valence positive (fig. 2), A cette force de progression s'oppose une force de contrainte. Tout se passant comme si l'objectif était protégé par une barrière de nature économique, technique et sociale (pour parvenir à l'objectif, il faut des moyens techniques nécessitant un investissement financier ou l'aide des autres).

À l'aide de cette théorie, analysons les divers types de conduites observées au cours de la phase de motorisation de l'agriculture.

- Chez les agriculteurs aisés, pouvant investir, la force de contrainte est relativement peu importante et la barrière peut être franchie en son point le plus faible, le secteur financier.
- Les agriculteurs qui n'ont pas assez de moyens financiers pour s'équiper transforment leur système économique en introduisant de nouvelles cultures, par exemple le maïs hybride<sup>6</sup>. Nous sommes ici en présence d'une conduite de détour, le cheminement s'effectuant jusqu'à l'objectif en franchissant des zones intermédiaires qui constituent autant de moyens ou d'objectifs immédiats ou à moyen terme (fig. 3).
- Certains agriculteurs marginaux, tout aussi désireux d'acquérir des instruments facilitant leur travail, que le prestige qui leur est attaché, vendent leurs vaches ou s'endettent pour s'équiper.
- Certains enfin empruntent la voie de la coopération et s'équipent en C.U.M.A.

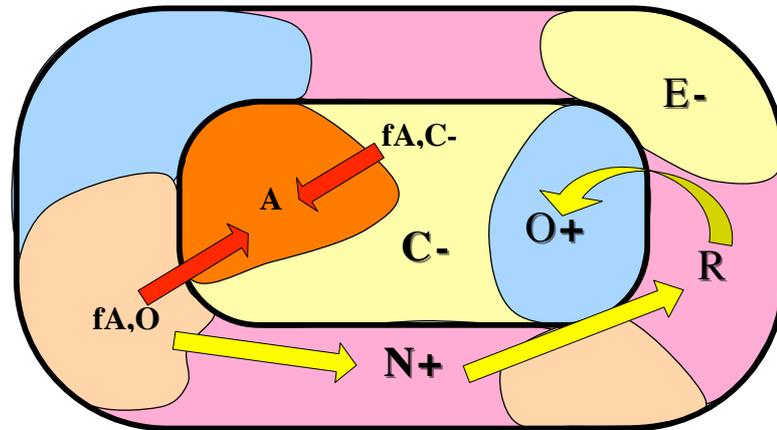
Essayons de comprendre les conduites des agriculteurs pour lesquels la seule façon de parvenir à l'objectif est la voie coopérative, parce qu'ils ne peuvent pas bénéficier d'un emprunt suffisamment important, ou que, par principe, ils sont opposés à l'emprunt (force induite, dirait Lewin) ou encore parce que leur formation et leurs connaissances ne leur permettent pas d'envisager une conduite de détour. Dans la plupart des cas et ne serait-ce que pour un certain temps, ces agriculteurs affrontent un conflit. La plupart des entretiens que nous avons eus avec des agriculteurs, individuellement ou en groupe, nous permettent de le formuler ainsi :

- préserver leur statut d'exploitant autonome, de propriétaire responsable, n'ayant de compte à rendre à personne, ne pas porter atteinte à leur pouvoir de décision;
- satisfaire leurs besoins croissants en s'associant à d'autres agriculteurs.

---

<sup>6</sup> « On ne peut pas dire que l'introduction de l'hybride est la cause de l'achat du tracteur, mais chronologiquement, l'une est très fréquemment suivie de l'autre : ce qui se justifie techniquement et s'explique financièrement si l'augmentation des ventes du maïs hybride a permis de payer le tracteur .. MENDRAS H., *La fin des paysans*, Paris, SEDEIS, 1967, p. 139.

Fig.3 Un exemple de cheminement.



Pour cet agriculteur, les régions E (emprunt) et C (coopération) sont dotées de valences négatives. Il fait un détour par la région N (cultures nouvelles) qui par l'intermédiaire de la zone R (augmentation de revenus) permet d'accéder à l'objectif O.

Ce conflit est résolu de différentes façons, et nous n'examinerons pas ici, systématiquement, tous les facteurs qui peuvent intervenir pour déterminer le mode de résolution.

1° - Fuite hors du champ conflictuel. C'est l'abandon de la profession. Si la mutation professionnelle conduit dans la plupart des cas à une perte d'autonomie, celle-ci est plus facilement acceptée qu'elle s'accompagne d'une mutation géographique, d'une rupture avec la communauté villageoise et son mode de vie et de valeurs, et qu'elle est auréolée d'un certain prestige aux yeux du mutant et du milieu avec lequel il rompt (attirait d'un salaire fixe, attrait de la ville).

2° Réduction d'une des deux forces en présence. C'est la conduite de celui qui, effrayé par le coût global (aussi bien financier que psychologique) de la satisfaction des besoins «imposés» par la nouvelle société, renoncera et rationalisera son refus en survalorisant le genre d'existence conforme à la tradition. C'est essentiellement dans la catégorie des petits et moyens agriculteurs sans successeur que l'on trouve cette réponse.

3° Recours au compromis par une redéfinition d'une des forces. Si l'adhésion à un groupe, à une coopérative, est perçue comme une perte d'autonomie, c'est le contenu même de la notion d'autonomie qui sera transformé. L'agriculteur acceptera d'autant plus facilement la coopérative qu'on la lui présentera comme un instrument de libération permettant l'accès à de nouvelles possibilités.

Avant l'adhésion, l'autonomie est définie en fonction de critères essentiellement affectifs; après l'adhésion, ce sont des critères techniques et écono-

miques qui prévalent (les critères affectifs pourront être réintroduits par la suite si l'agriculteur est satisfait du fonctionnement du groupe et du climat qui s'en dégage).

Nous sommes ici en présence d'un cas de réduction de la dissonance cognitive (Festinger, 1960)<sup>7</sup>.

Le compromis est également obtenu par une disjonction des rôles dans le temps et dans l'espace. Le paysan a fait place à l'exploitant agricole et pour certains à l'entrepreneur, ce qui implique une distinction aussi bien économique que sociale, juridique et psychologique des différents rôles auparavant étroitement unis. Ce compartimentage permet tantôt de faire jouer un rôle contre un autre, tantôt de s'y référer sans s'y engager personnellement, et dans tous les cas de distancer rôles et personnalité. Dans le cas qui nous intéresse, l'agriculteur acceptera d'autant plus facilement une restructuration de son autonomie dans un secteur d'activité qu'elle entraînera une puissance économique accrue permettant une libération dans d'autres rôles.

4° Hésitation autour d'un point d'équilibre: satisfaire au mieux les besoins tout en perdant le moins d'autonomie possible, maximiser les gains, minimiser les coûts, recherche d'un optimum dans des circonstances déterminées. Si telle est effectivement la stratégie de l'agriculteur, on peut dire que tout niveau de coopération auquel il accède réalise un état d'équilibre quasi stationnaire : par exemple celui qui, membre d'une C.U.M.A., ne rejette pas le projet d'adhérer à des formes plus élaborées de coopération comme le G.A.E.C. par exemple, mais n'entreprend rien pour hâter cette adhésion. C'est ainsi qu'en 1968, dans un échantillon de 80 agriculteurs du Gers, si 41 % étaient membres d'une C.U.M.A., 37 % envisageaient la possibilité d'élargir les formes de coopération et d'entrer en G.A.E.C. ; plus récemment, en 1971, sur un échantillon de 557 exploitants, 38 % étaient membres d'une C.U.M.A. et 45 % se déclaraient favorables aux G.A.E.C., alors que dans ce même échantillon, moins de 1 % fonctionnaient en G.A.E.C.<sup>8</sup>.

Desroche H. et Zvi Gat<sup>9</sup> ont fort bien réussi à faire expliciter ce conflit et cette hésitation dans les entretiens qu'ils ont eus avec des membres de mochav israéliens ; conflit entre deux aspirations, individuel-collectif, apparemment contradictoires pour un observateur, alors que ces entretiens permettent bien d'en déceler la complémentarité. Les auteurs utilisent d'ailleurs, à plusieurs reprises, les termes de "balancier" et "d'oscillation" pour traduire cette hésitation autour d'un point d'équilibre :

*« Dans le village chitoufique enfin, le balancier, après avoir tâté des deux points extrêmes de son oscillation, semble se fixer dans une position médiane. On garde la forme collective parce qu'on la juge plus libératrice, plus efficace, en*

<sup>7</sup> La dissonance cognitive résulte du désaccord logique du système d'opinion d'un individu avec une information nouvelle. Si cette information ne peut être filtrée au niveau de la perception ou de la mémoire, si son rejet n'est plus possible, le système va évoluer de la manière la plus économique pour intégrer l'information perturbatrice.

<sup>8</sup> LANNEAU, G., BAUBION-BROYE, A. CASSAGNE J.-M., Société villageoise et Coopération agricole, Archives Internationales de Sociologie de la Coopération, Juillet-Déc. 1969, n° 26, et LANNEAU, G., enquête en voie de dépouillement.

<sup>9</sup> DESROCHE, H. et ZVI GAT, *Opération mochav*, Paris, Cujas, 1973.

*quoi elle se rapproche du Kibboutz. Mais on garde aussi le home familial: ce qui rapprocherait du Mochav. D'où la tendance à nommer ce village tantôt un « Mochav-collectif », tantôt comme un « Kibboutz familial ». Ici, la langue traduit parfaitement par ces amalgames à la fois l'hésitation et l'équilibre obtenu ».*

### **Mais quelle est la source de ce conflit ?**

Notons d'abord une évidence. Dans l'agriculture de type autarcique et à un moindre degré en semi-autarcie, les probabilités de conflit sont pratiquement nulles puisque tout est réglé par la tradition et que les systèmes économique, social et culturel constituent une structure d'une remarquable unité. Comme l'écrit Faucher D., « *le système est clos, l'intelligence est close, tout devient tradition, c'est-à-dire routine* »<sup>10</sup>. La tradition a pour effet la mise en place de schèmes perceptifs et cognitifs ayant pour fonction essentielle son propre renforcement ; et c'est à ce moment-là que l'intelligence est close, que les réponses sont toutes prêtes, préfabriquées et que dans la plupart des cas, à toute situation correspond un comportement individuel ou social déterminé et un seul. La référence à la tradition évite les frais d'une hésitation, d'un choix, d'un conflit.

Nous référant à Lewin, nous avons utilisé le terme conflit dans le sens de deux forces, d'intensité approximativement identique et aux directions opposées. Nous avons identifié ces deux forces : désir d'autonomie et besoins nouveaux à satisfaire. Ces besoins, absolument étrangers à l'ancien mode d'existence, ne peuvent plus être satisfaits par les réponses toutes prêtes de la tradition et dès ce moment la pensée paysanne devient conflictuelle. Le désir d'autonomie est un élément important de l'idéologie paysanne même si, comme le note Mendras H., "*les structures techniques et sociales traditionnelles ne laissaient guère (au paysan) de choix à faire*"<sup>11</sup>. Or, si la plupart des valeurs de cette société sont en régression, c'est encore cette conception de la liberté qui demeure la plus vivace et c'est à elle que se réfèrent les agriculteurs réfractaires aux formes institutionnalisées de coopération.

**Le conflit exprime et reflète en définitive la contradiction des exigences de deux systèmes de références : le système semi autarcique qui a façonné les structures agraire, sociologique, culturelle et psychologique, le système capitaliste dont l'agriculteur reçoit stimulations et sollicitations.**

Si le conflit n'existe pas ou n'existe plus chez celui qui est resté ou est revenu au système semi-autarcique, il est également résolu chez celui qui s'engage entièrement dans la voie capitaliste ; et s'il adhère à une coopérative, elle ne sera pour lui qu'un instrument, fournisseur ou acheteur, au même titre qu'un quelconque commerçant. Par contre, le conflit sera parfois douloureusement vécu par ceux

<sup>10</sup> Faucher, D. Routine et innovation paysanne, in *La vie rurale vue par un géographe*, Toulouse, Institut de géographie de la Faculté des Lettres, 1962, p. 117.

<sup>11</sup> MENDRAS, H., *La fin des paysans*, op. cit., p. 294.

qui, façonnés par la tradition et se référant à certains de ses aspects ne seront pas insensibles aux stimulations du monde moderne ; dans ce cas, les conduites coopératives, lorsqu'elles se manifesteront, traduiront le conflit vécu par l'agriculteur.

Nous voyons que des réponses apparemment identiques aux yeux d'un observateur, se manifestant par le recours à la coopération, peuvent avoir des significations fort différentes. Ce sont ces significations qu'il s'agit maintenant de préciser en analysant les stratégies dans lesquelles elles s'insèrent.

## **II. - SIGNIFICATIONS ET IMPLICATIONS DE L'ADHÉSION.**

Dans une étude antérieure<sup>12</sup>, nous avons dégagé trois types de signification de la coopération à partir des pratiques coopératives. Si pour caractériser la pratique coopérative nous nous référons au critère adhésion à différentes formes de coopération, nous ne décelons aucune différence significative entre agriculteurs mettant en valeur des exploitations de surfaces différentes. En d'autres termes, le facteur importance de l'exploitation ne rend pas compte de la pratique coopérative. Par contre, ce même facteur se révèle déterminant en ce qui concerne l'attitude coopérative. Les agriculteurs exploitant de petites et grandes surfaces s'engagent beaucoup moins nettement que ceux qui vivent sur des exploitations de moyenne superficie.

### **Trois significations de la coopération dans les C.U.M.A..**

Les petits exploitants coopèrent par nécessité ; si le système capitaliste limite leurs possibilités actuelles, ils réduisent considérablement leur horizon temporel. Se sentant irrémédiablement condamnés par le progrès, ils vivent au jour le jour ; conditionnés à l'échec économiquement et socialement, ils en viennent à juger utopique et hors de leur portée le projet coopératif. La coopération n'a pour eux qu'une fonction économique strictement limitée au présent.

Les plus favorisés profitent des avantages offerts par la coopérative lorsque les circonstances économiques et sociales sont favorables. La coopérative est un instrument qui permet d'atteindre à moindre frais des objectifs individuels. Ce sont ces agriculteurs par exemple qui, de 1945 à 1950, créent des C.U.M.A. fictives pour motoriser et équiper leurs exploitations ; en cette période de pénurie, priorité et avantages financiers étaient accordés aux groupements d'agriculteurs. La rationalité économique est le fondement de leur stratégie : le secteur coopératif et le secteur privé doivent être concurrentiels pour les avantager et, selon les circonstances, ils s'adressent à l'un ou à l'autre. Pour certains, il semble même que le secteur coopératif ait pour fonction essentielle la stimulation, la réactivation de la concurrence au sein même du secteur privé. Cependant, les conduites et les attitudes de ces agriculteurs ne sont pas aussi monolithiques qu'ils l'affirment et à côté de ce réductionnisme affiché on perçoit des signes révélateurs d'inquiétudes. Ces agriculteurs favorisés adhèrent souvent à de petits groupements coopératifs, où prédominent les relations d'inter-connaissance, comme la C.U.M.A., alors qu'ils

---

<sup>12</sup> Cf. note 8

sont déjà bien équipés et qu'ils pourraient, sans problème de rentabilité, acquérir individuellement l'instrument qu'ils utilisent par l'intermédiaire du groupe. Comment interpréter ce comportement autrement que par référence à un besoin social ? Les observations faites sur les migrants vont dans le sens de cette hypothèse. Dans la plupart des cas, sinon dans tous, les migrants aisés s'équipent, font figure de novateurs dans le milieu d'accueil mais par là même, s'excluent de la communauté rurale. La seule façon pour eux de nouer des liens avec cette communauté, de rompre leur isolement, c'est d'adhérer à un groupement (professionnel, culturel) et de participer activement à ses activités. L'adhésion représente le ticket d'entrée, le label qui facilitera l'intégration sociale, qui permettra à ces déviants de donner une nouvelle image, favorable, d'eux-mêmes. Cette concession faite à l'environnement social est révélatrice de la fonction sociale et psychologique de la coopération.

C'est chez les agriculteurs mettant en valeur des exploitations de moyenne importance que nous retrouvons les attitudes coopératives les plus élaborées. Nous sommes là en présence de conduites comportant des projets d'utilisation ou de mise en place de nouvelles formes de coopération. La coopérative est perçue comme le prolongement naturel et indispensable de l'exploitation familiale, et l'exploitation est organisée en fonction des possibilités offertes par les coopératives : contrats passés avec les coopératives de commercialisation, équipement en C.U.M.A., organisation de chantiers.

### **Trois significations de la coopération dans les G.A.E.C.**

L'observation de différentes formes de G.A.E.C. permet de mettre à jour d'autres motivations et de déceler, par-delà les motivations, les significations que les utilisateurs attribuent à la coopération.

La plupart des G.A.E.C. familiaux (parents enfants ou frères) ont été constitués pour institutionnaliser un état de fait, l'indivision de l'exploitation, et pour reconnaître officiellement des garanties à ceux qui n'en avaient pas ou qui pourraient être remises en question du jour au lendemain. La forme juridique n'a aucun effet dans ce cas sur le fonctionnement technique et économique de l'exploitation. Et techniciens agricoles, économistes, responsables et théoriciens de la coopération se fondent sur ce fait, pour considérer ces G.A.E.C. soit comme des exemples d'inefficacité (une telle formule n'améliore en rien la productivité), soit comme des formes de coopération dénaturées. C'est oublier, là, l'apport psychologique : la reconnaissance et la définition des statuts de chacun des membres de la famille permet aux fils d'accéder à un degré d'autonomie auquel ils n'auraient jamais pu prétendre auparavant. Même s'ils participaient à la gestion, à la prise de certaines décisions, les jeunes agriculteurs étaient dans la plupart des cas sous la tutelle - essentiellement financière - du père, chef de l'exploitation, qui pouvait constamment user de la menace pour obtenir satisfaction (en contrepartie, les jeunes avaient recours au chantage de l'abandon). Dans ce cas, le recours à la forme coopérative apparaît comme une solution à une situation familiale conflictuelle, à un sentiment d'infériorité et d'insécurité.

Le deuxième type de G.A.E.C. est constitué généralement par des agriculteurs de statut approximativement équivalent (surface, cheptel, capitaux, connaissances) : c'est un groupe de pairs. Les justifications du groupement sont d'ordre strictement

technique et économique. Il s'agit de parvenir à des résultats impossibles à obtenir individuellement. La rationalisation (équipement, répartition des tâches en fonction des compétences et des motivations, recours à des ingénieurs agronomes, à des techniciens agricoles, à des experts en gestion) permet une meilleure rentabilisation des investissements et une amélioration sensible des conditions de vie. Si le souci économique prédomine, s'il est présenté comme déterminant par les membres, il ne faut pas mésestimer l'aspect psychologique dans les causes de l'adhésion et les effets de la pratique. Consentir à devenir membre d'un G.A.E.C. implique l'acceptation du partage des responsabilités et de la prise de décision en commun, c'est-à-dire l'abandon d'un individualisme étroit et l'ouverture à autrui. Tenir compte de l'avis d'autrui, accepter ses remarques, son savoir-faire, son savoir être, discuter ses propositions, pratiquer quotidiennement le travail en groupe, tout cela ne va pas être sans répercussion sur la personnalité. Le groupe de travail, aussi réduit soit-il, est un instrument de socialisation, même si cette finalité n'était pas nettement explicitée au moment de l'adhésion.

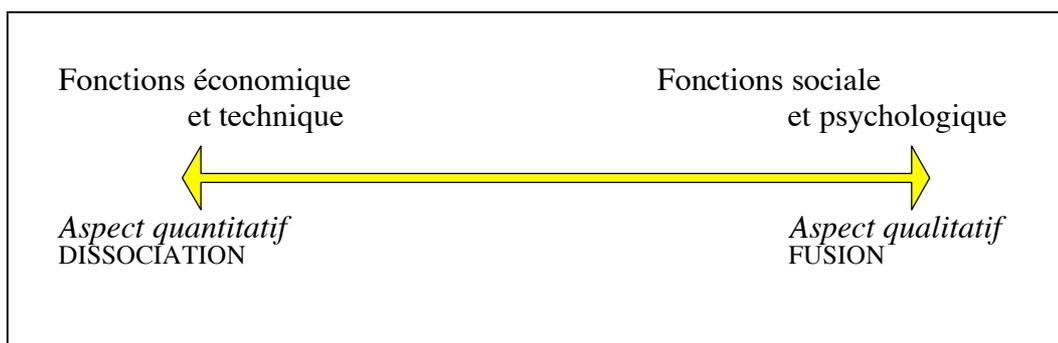
Le troisième type de G.A.E.C., le moins répandu, serait à prédominance idéologique, à aspiration humaniste, communautaire, ce qui ne signifie pas l'absence de tout calcul économique. Les membres chercheraient essentiellement l'épanouissement personnel et seraient sensibles plutôt à l'aspect qualitatif de la vie qu'à l'aspect quantitatif. Rêve utopique ? Contestation non violente de la société de consommation ?... Ou plus simplement recherche d'un nouvel ensemble de valeurs, aspiration à un mode de vie redonnant à l'individu sa signification ?

### **Deux types le finalité.**

Même si nous ne sommes en présence que d'une typologie provisoire, schématique et probablement déformante, schématisons encore... Les deux premiers types seraient l'expression d'une tendance dissociative caractérisée par la séparation entre les activités de travail, perçues comme inévitables, contraignantes, aliénantes, et les activités de détente, de loisir permettant un certain épanouissement personnel. Il y aurait ainsi des moments et des lieux de travail, des moments et des lieux d'expression, ce qui contribuerait à façonner une personnalité constituée d'un assemblage de rôles plus ou moins cloisonnés. Le troisième type se caractériserait au contraire par une tentative d'unification dans laquelle le travail aurait non seulement une fonction économique mais encore de communication, d'expression. Nous serions alors en présence d'une « attitude générale » avec les pôles fusion-dissociation, identique à celle à laquelle Ferrasse J. fait l'hypothèse de l'existence pour rendre compte des conflits vécus par l'éducateur d'adultes<sup>13</sup>. Chacune des significations que nous avons analysées pourrait alors être située sur un axe bipolaire :

<sup>13</sup> FERRASSE, J., Les conflits de l'éducateur d'adultes, in *Pédagogie contemporaine*, sous la direction de GABAUDE J.M., Privat 1972, pp. 142-166.

« À la personnalité menacée de désintériorisation et de déshumanisation, à l'homme dont la vie se fragmente, se désagrège et s'élève, en produisant des effets d'anxiété, de dépaysement et d'incertitude, est opposée la représentation d'une personne révélée à elle-même, restaurée, épanouie, responsable, capable d'unifier son expérience vécue dans des conditions nouvelles visant à transformer le mode et le contenu des relations de l'individu avec les groupes d'appartenance, avec son milieu de vie, et l'introduisant dans un processus de changement. » .



**La finalité commune à toutes ces démarches d'adhésion est la transformation des conditions de vie, les uns n'étant sensibles qu'aux aspects purement économiques, à l'aspect quantitatif, les autres cherchant à satisfaire également des besoins sociaux et psychologiques, privilégiant ainsi l'aspect qualitatif.**

### Deux structures identiques.

Si nous analysons la notion d'instrument de travail, nous trouvons une structure identique avec les mêmes composantes, technique, sociale et psychologique<sup>14</sup> :

- l'élément objectif se réfère directement aux propriétés de l'instrument, à l'usage que l'on peut en faire, au profit économique qu'il permet de réaliser;
- l'élément social : l'instrument confère à celui qui le possède un certain prestige. Avant l'introduction du tracteur, le prestige social de l'agriculteur se mesurait en chevaux ou en paires de bœufs qu'il avait dans son écurie ou dans son étable. L'élément social a eu un rôle non négligeable au moment de la motorisation de l'agriculture. De nombreux exploitants ont acheté le tracteur parce qu'il était le symbole de la modernisation. Enfin, ce n'est que par l'intervention de cet élément social que l'on peut comprendre le suréquipement de certaines exploitations ;
- l'élément affectif ou psychologique se manifeste dans les rapports établis entre le propriétaire ou l'utilisateur et l'outil, surtout par des mécanismes de projection. Qu'on pense seulement aux liens qui unissaient le laboureur à ses bœufs et nous ne serons pas étonnés si, au début de la motorisation, le tracteur était considéré avec orgueil, respect et crainte<sup>15</sup>.

Ces trois éléments sont présents en période autarcique et semi autarcique et leur présence constitue alors un obstacle à l'apparition et au développement de formes différenciées de coopération. Le passage à la C.U.M.A., par exemple, ne se conçoit que dans la mesure où l'instrument a été désacralisé, réduit au rang de chose ; alors on accepte plus facilement l'idée d'en partager la propriété et l'usage avec d'autres.

<sup>14</sup> LANNEAU, G., - *Agriculteurs et Coopération* -, *Archives Internationales de Sociologie de la Coopération*, Janvier Juin 1969, pp. 131-200.

<sup>15</sup> Cf. note 3.

Nous avons déjà vu que la coopération était perçue par l'agriculteur, en fonction de sa situation et de son histoire, comme un moyen, un instrument permettant d'atteindre certains objectifs. Ceci permet déjà de rendre compte de l'identité des deux structures, mais nous pouvons aller plus loin et émettre l'hypothèse que **l'idée de coopération se développe selon un processus identique à celui d'instrument de travail.**

### III. -LES TROIS PHASES DE LA COOPÉRATION.

L'analyse à laquelle nous nous sommes livrés permet de distinguer trois phases ou états - un état d'indifférenciation, de syncrétisme se manifestant dans l'entraide - une phase de différenciation caractérisée par la multiplication de formes spécialisées de coopération - enfin une phase d'unification, d'intégration, de synthèse au cours de laquelle on tenterait d'unifier ce qui avait été disjoint au cours de l'étape antérieure. Nous essaierons de montrer que chacune de ces phases est caractérisée par un type de rationalité où l'organisation sociale, le rôle de l'agriculteur, la technique et l'idée de coopération sont en étroite interdépendance.

#### Phase de syncrétisme.

Famille et exploitation constituent une totalité indissociable « ni la division du travail, ni la séparation de la production et de la consommation, ni celle de la vie économique et familiale n'existent dans l'agriculture traditionnelle... Cette confusion est portée à son comble par la coïncidence de la famille et du métier qui intègre tous les rôles professionnels dans celui plus compréhensif et diffus, de chef de famille », écrit Mendras H. dans : *La fin des paysans*<sup>16</sup>.

Peut-on d'ailleurs parler de rôle familial et professionnel pour décrire les activités du paysan ? A.-M. Rocheblave-Spenlé préférerait certainement que l'on utilisât le terme fonction ou l'expression secteur de rôle<sup>17</sup> Ici, rôle et personne se confondent en un état, une manière de vivre et d'être : on est paysan parce qu'on naît paysan dans une famille et un environnement paysans. Les organisations professionnelles et syndicales ont longuement insisté sur cette confusion famille-exploitation et ont vu là l'un des principaux obstacles au progrès et à l'accès à l'autonomie des jeunes agriculteurs.

Les fonctions de production, de commercialisation et de formation sont étroitement solidaires et revêtent de multiples aspects. En tant que producteur, le paysan doit diversifier au maximum la gamme de ses productions pour être moins dépendant du monde extérieur : pratiquer la culture des céréales aussi bien que celle de la vigne, des pommes de terre, des légumes... l'élevage des porcs aussi bien que celui des vaches et des volailles... Commerçant, il doit tirer le meilleur parti de ce qu'il livre au marché, à la foire, au négociant. Éducateur, formateur, il l'est tout au long de sa vie, et s'il a abandonné une partie de cette fonction en confiant l'instruction de ses enfants à l'école primaire, c'est lui qui transmet les valeurs fondamentales, les connaissances techniques, les recettes empiriques, le savoir-faire, dans la pratique quotidienne, dans le contact direct avec la réalité. Pas

<sup>16</sup> MENDRAS, H., op. cit., pp. 102 et 109.

<sup>17</sup> ROCHEBLAVE-SPENLE, A.M., *La notion de rôle en psychologie sociale*, Paris, PUF 1962.

de temps, pas de lieux réservés spécialement à cette formation, mais tous temps et tous lieux sont propices à l'intégration de nouvelles connaissances, de nouvelles pratiques, l'opportunité motivant seule le choix ou plutôt l'utilisation du temps et du lieu dans cette « société sans école ».

L'association presque symbiotique de la famille et de l'exploitation sert de fondement à l'ensemble des valeurs de la société paysanne traditionnelle : terre, travail, épargne. D. Faucher traduit parfaitement la relation unissant le paysan à la terre, son instrument de travail par excellence : « *La terre a été traitée par eux non comme un capital, comme une valeur vénale, mais comme un bien avec lequel s'identifiait leur propre existence : labeurs et repos, joies et tristesses, de la naissance à la mort*<sup>18</sup> ». Nous sommes là en présence d'un type de rationalité radicalement différent de celui de l'entrepreneur agricole, caractérisé par une mise à distance, une absence totale d'identification permettant une exploitation de la terre au sens strict, une véritable prostitution, écrit D. Faucher après. Bromfield.

Ce même état d'indifférenciation se retrouve en ce qui concerne travaux et loisirs. Si l'année du paysan comporte deux période assez nettement tranchées, période active, travail intense, vie sociale amoindrie, morte-saison, travaux d'entretien, intensification des relations, dans chacune des deux, travaux et loisirs sont étroitement mêlés, à divers degrés il est vrai. Les gros travaux effectués avec l'aide des voisins s'accompagnent toujours de festivités et l'entraide devient inconcevable sans cette coutume. Inversement et complémentaiement, en morte-saison les loisirs ne sont acceptés que s'ils s'articulent sur une activité de travail, tout se passant comme si le paysan voulait se déculpabiliser de ce qu'il considère comme une perte de temps, les loisirs ainsi pratiqués se conforment aux attentes sociales.

Dans cet état d'indifférenciation généralisée, la coopération, elle-même, ne peut être qu'indifférenciée, polyvalente, multifonctionnelle et spontanée<sup>19</sup>. Indifférenciée, elle ne s'embarrasse pas de forme spécifique définie, ce qui lui permet de s'adapter à la diversité des besoins et des travaux ; extrêmement souple, elle s'accommode de toutes les exigences des activités techniques et sociales : fenaison, moisson, vendanges, battages... Multifonctionnelle, l'entraide se justifie tout aussi bien pour effectuer dans les meilleures conditions une tâche urgente ou pénible, que pour donner au travail une dimension sociale. Spontanée, elle se moule aux circonstances locales, temporelles, sociales, sans la moindre organisation formelle ; dans une société où tous les exploitants sont approximativement égaux, les temps sont rendus sans comptabilité ni règlement. En définitive, l'entraide traduit et en retour renforce une structure sociale fondée sur des relations de travail.

### **Phase de différenciation.**

<sup>18</sup> FAUCHER, D., *Le paysan et la machine*, Paris, Ed. de Minuit 1954, p. 117.

<sup>19</sup> Recueillis par BOISSEAU, P. (op. cit), ces propos illustrent bien les caractéristiques de l'entraide : "on n'était pas des spécialistes, on s'aidait... chacun joue son rôle comme il peut... on montait une équipe chez celui-là ; puis chez l'autre. L'équipe, c'était les voisins ; si on en laissait un, il se fâchait, alors on était obligé de le dire à tous, et puis on se rendait le temps. Il y avait toujours une bonne ambiance... Pour le travail en équipe il ne reste plus maintenant que les battages et les vendanges. On ne s'ennuie pas tant, on a davantage de courage ".

L'ouverture sur le monde extérieur, l'entrée dans l'économie de marché, les progrès de la mécanisation et de la motorisation, l'interpénétration des villes et des campagnes vont modifier fondamentalement la structure de cette société paysanne. Il s'agit maintenant de produire non pour consommer directement mais pour vendre et réaliser des bénéfices. Autrui, qu'il tire ses ressources de l'agriculture ou d'une autre profession, qu'il soit rural ou citadin, devient un concurrent potentiel avec qui il va falloir négocier pour obtenir son aide ou tout au moins sa neutralité.

L'exploitation n'est plus directement assimilée à la famille : entre eux s'interpose un moyen terme, la valeur marchande des produits. Au mode de gestion monolithique de la période antérieure succède une séparation entre le budget de la famille et celui de l'exploitation. Cette disjonction s'accompagne même d'une mise à distance physique. Si, dans la maison traditionnelle bêtes et gens vivaient sous le même toit, l'abandon du bétail, la spécialisation dans l'élevage ou plus simplement la recherche de l'efficacité et du confort permettent ou exigent la séparation des locaux d'habitation et des bâtiments réservés au cheptel ou aux récoltes.

Une telle différenciation des lieux va de pair avec une différenciation des tâches. Le premier moment de cette spécialisation se situe lors de l'introduction du tracteur et il va se révéler décisif dans la transformation de la structure familiale. Il faut un spécialiste, un connaisseur pour utiliser et entretenir les nouvelles machines ; c'est au fils, le plus souvent, qu'échoit cette fonction et ce récent prestige lui permet d'accéder à une autonomie qu'il ne connaissait pas. L'agriculture devient une profession nécessitant un apprentissage que le chef d'exploitation ne peut plus donner. Elle exige des connaissances techniques et économiques qu'il faut acquérir pour devenir et rester compétitif. À la quiétude et à la stabilité de la période antérieure où la tradition avait réponse à tout, succède une période d'incessantes recherches de nouvelles solutions toujours mieux adaptées et toujours remises en cause par le progrès. L'exploitant doit compartimenter son temps, pour travailler, gérer, s'informer, lire des revues, assister à des réunions, s'entretenir avec des techniciens. Il devient de plus en plus difficile de commercialiser dans de bonnes conditions de grandes quantités de récoltes ; il faut ouvrir des marchés, connaître les circuits de commercialisation... autant d'exigences qui dépassent les possibilités du non-initié. L'agriculteur délègue une partie de ses fonctions à la coopérative avec laquelle il passe des contrats ; il peut alors se spécialiser encore davantage dans sa fonction de production.

Dans ces conditions, la terre et les autres instruments de travail ne sont plus les seuls facteurs de la réussite, et leur mode d'utilisation, leur signification subissent d'importantes modifications. Pour les utiliser correctement pour en obtenir un rendement maximal, il faut les considérer comme des outils parmi d'autres, débarrassés de leur composante affective, désacralisés, mis à distance. Ce changement de point de vue, cette transformation d'attitude se traduisent dans les comportements quotidiens : au nom de l'efficacité économique, les jeunes agriculteurs préfèrent investir leurs capitaux dans l'achat de matériel que dans celui de la terre<sup>20</sup> ; c'est encore au nom de l'efficacité économique qu'ils procèdent au remembrement de leurs exploitations. Renversement identique dans la conception de l'emprunt : loin

---

<sup>20</sup> MENDRAS, H. et TAVERNIER, Y. *Terre, paysans et politique*, Paris, SEDEIS, 1969, p.147.

d'être signe d'imprévoyance, d'impuissance, ou de déchéance, il devient un moyen pour parvenir plus rapidement à des objectifs déterminés, il s'inscrit dans un calcul économique.

Si au cours de la période précédente, la vie était organisée autour du travail et avait pour objectif fondamental la consolidation du patrimoine familial, au cours de la phase de différenciation, la signification même du travail est profondément affectée. Sa fonction essentielle c'est de permettre l'amélioration du mode d'existence, l'accès à la société de consommation, le dégagement de temps libre, la diversification des loisirs. Les loisirs ne s'inscrivent pas dans le prolongement direct des activités de travail, mais sont vécus comme l'antithèse du travail, comme un moyen pour l'oublier et le rendre acceptable<sup>21</sup>. À certains égards la multiplication des associations de loisir, spécialisées et parfois même concurrentes, s'inscrivent comme une tentative pour reconstituer le tissu social désagrégé par le nouveau type d'activités<sup>22</sup>.

Dans cette société où la spécialisation, le cloisonnement, le morcellement, la différenciation, la rationalité économique, s'érigent en système, la coopération ne peut être que spécialisée, organisée, adaptée à chaque situation, à la diversité des exigences techniques et économiques. D'ailleurs, tout comme la transformation des structures techniques et économiques, le passage de l'entraide informelle, multifonctionnelle et spontanée à l'institutionnalisation de nouvelles formes de coopération s'est effectué progressivement, ce qui traduit bien les hésitations des agriculteurs, la résistance des anciennes structures sociales et psychologiques. Dans un premier temps l'entraide tombe en désuétude. L'euphorie, le sentiment de puissance procuré par la possession et l'utilisation du tracteur donnent à l'agriculteur l'illusion d'une libération et l'amènent à penser que désormais il pourra se passer des autres. Ceux-là même qui auparavant utilisaient l'entraide presque quotidiennement la rejettent maintenant comme un fardeau: « *Avant de venir ici on faisait les foins entre trois voisins, avec un équipement en commun; maintenant, on s'est trouvé libérés. Avant, c'était une contrainte; ici on prend un entrepreneur qui a une botteuse ; c'est plus vite fait, on est libéré d'un boulet* » (propos recueillis par Boisseau P.). Ne soyons pas dupes, ne prenons pas à la lettre de tels jugements et ne condamnons pas hâtivement ce revirement d'opinion, ce n'est pas là signe d'incohérence: l'exploitant qui s'exprime et juge ses comportements antérieurs n'est plus le même, sa situation a changé ; son statut et ses rôles ont été fondamentalement modifiés, sa perception ne peut être que différente. Mais bien vite le calcul se révèle inexact et l'on invente alors de nouveaux types de relations de travail calqués sur l'ancien modèle tout en le dépassant. C'est d'abord la co-utilisation du matériel agricole : chacun reste propriétaire responsable d'un instrument qu'il prête aux autres en échange d'un service identique. C'est ensuite la copropriété, à la fois survivance du passé - l'obligation réside dans la parole donnée, il n'y a pas d'engagement écrit et encore moins enregistré par une autorité - et en même temps rupture, premier acte social par lequel l'instrument dont on accepte de partager la

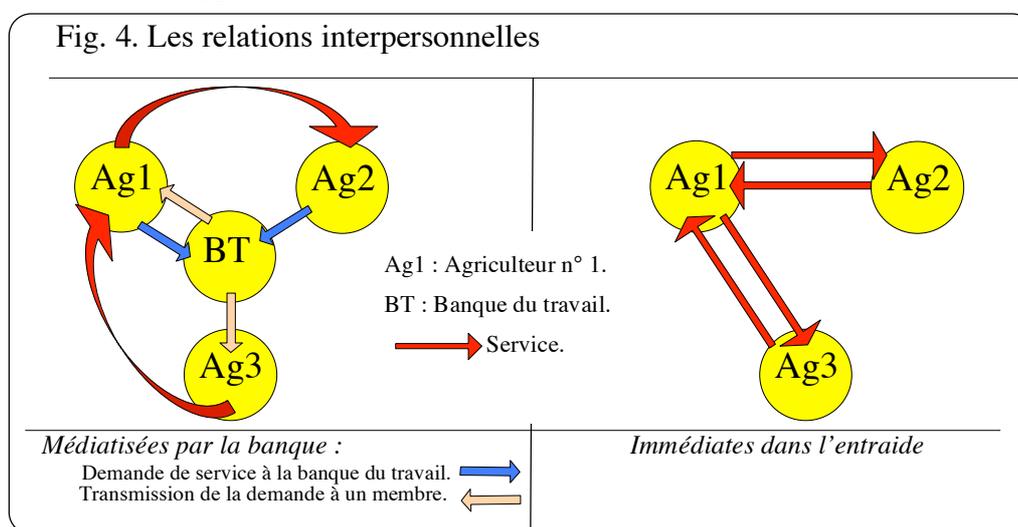
<sup>21</sup>Nous sommes proches des thèses de LFFEVRE, H., lorsque dans sa critique de la vie quotidienne il développe le thème de la rupture.

<sup>22</sup> LANNEAU, G., « Aspects de la mutation psychosociologique des paysans français *Sociologia Ruralis*, X, 2, 1970, pp. 120, 142.

propriété est déchu de son caractère sacré, premier pas vers une possible institutionnalisation. Ce compromis exprime bien le caractère conflictuel de cette période où s'affrontent deux systèmes, le système semi-autarcique traditionnel qui ne veut pas encore disparaître et le système capitaliste qui fait valoir ses exigences.

De cette indivision verbale, premier type de copropriété, à la C.U.M.A. les formes juridiques sont multiples et permettent de s'adapter à chaque situation. La taille du groupe, le style des relations interpersonnelles, la superficie des exploitations, l'importance des investissements à réaliser, les caractéristiques du matériel, autant d'éléments qui interviennent pour déterminer le choix de la formule. Mentionnons à part un élément qui joue souvent un rôle décisif les avantages spécialement accordés aux C.U.M.A. en fonction des objectifs de la politique nationale, ristournes, exonérations d'impôts ou possibilité de contracter des emprunts spéciaux. Lorsque ces avantages sont en période ascendante, les agriculteurs acceptent plus facilement l'adhésion. Lorsqu'ils n'apparaissent pas de manière évidente, la copropriété verbale, la convention d'indivision, la société en participation ou la société civile l'emportent. Faut-il en conclure que nous assisterons à des fluctuations particulières, à des hésitations constantes liées essentiellement à l'économique ? Ce serait là s'engager dans la voie d'un réductionnisme mécaniste ; l'adhésion à la coopérative, et plus fortement encore la pratique coopérative, affectent l'individu dans ses attitudes et ces dernières informations lui permettent de donner de nouvelles significations à la situation.

Ces associations facilitant l'équipement des exploitations ne sont pas les seuls résultats des conduites novatrices des agriculteurs qui mettent en place des organisations spécialisées : centres d'études des techniques agricoles (C.E.T.A.) et banques du travail. Ce sont avec les C.U.M.A., les formes les plus caractéristiques des nouveaux types de relations sociales fondées sur le travail.



L'analyse du fonctionnement et de la signification de la banque du travail mérite une attention particulière pour mettre en évidence le rôle de l'économie dans la modification des structures psychosociales. Le principe en est simple : c'est un échange comptabilisé de services, main-d'œuvre et matériel. Un examen superficiel permettrait de conclure à une grande ressemblance avec l'entraide, à une rationalisation de la forme traditionnelle. Une seule différence, la tenue des comptes, la recherche d'une plus grande justice dans l'échange. Les membres du groupe

établissent un barème d'équivalence des différents services qu'ils échangent et dans certains cas utilisent comme système de référence le prix de revient du service main-d'œuvre et matériel. La banque sert d'intermédiaire aux membres du groupe, si bien que celui qui vient de recevoir un service est débiteur de l'association par l'intermédiaire du « prêteur ». Nous sommes là en présence d'un trait original par rapport à l'entraide : les relations entre les membres ne sont pas directes, elles sont médiatisées par le groupe. À la limite, nous pouvons imaginer un groupe dans lequel un agriculteur répondrait à la demande d'un autre agriculteur avec lequel il n'entretient habituellement aucune relation et recevoir la contrepartie de son travail d'un troisième exploitant tout aussi peu connu.

Les rapports sociaux entre agriculteurs deviennent des choses que l'on peut échanger comme des marchandises. Ainsi s'instaure en milieu rural un nouveau type de relations réifiées qui n'existait pas auparavant. Alors qu'elles étaient immédiates, sans intermédiaires et qu'elles exigeaient l'engagement total de la personne - celui qui aidait apportait aussi bien son énergie physique que sa présence sociale - elles ne font plus appel qu'à la force de travail. Ce sont en définitive des relations médiatisées par la valeur comme l'écrit Marx :

*« Il en résulte que pour ces derniers (les producteurs) les rapports de leurs travaux privés apparaissent ce qu'ils sont, c'est-à-dire non des rapports sociaux immédiats des personnes dans leurs travaux mêmes, mais bien plutôt des rapports sociaux entre les choses<sup>23</sup> » .*

Nous sommes là en présence d'un révélateur de la transformation de la société paysanne qui, s'ouvrant sur le capitalisme et s'y engageant entièrement, transforme totalement ses modes de relation en son sein même. Dans ces activités de travail, les hommes et les rapports sociaux deviennent des choses. Tout comme les instruments ils sont débarrassés, dépouillés de leur aspect qualitatif, notamment de leurs fonctions sociales et affectives pour ne conserver que l'aspect quantitatif, que le caractère strictement objectif.

Nous avons restreint jusqu'à présent le champ de nos investigations à la recherche de la signification de la coopération dans de petits groupes. Nous trouverons des effets plus nets de la différenciation dans les grandes coopératives d'approvisionnement et de commercialisation. Nous ne ferons qu'amorcer l'analyse. Nous avons déjà vu que l'agriculteur adhère à ces organismes parce que la complexité du marché le mettait dans l'impossibilité d'agir efficacement en tant que commerçant. Il délègue alors une partie de ses fonctions à une organisation en qui il fait confiance, la coopérative. Lorsque cette coopérative reste à l'échelle humaine, c'est-à-dire lorsque les contacts sont encore possibles entre la direction et la base, lorsque les fonctions d'administration, de gestion peuvent être assumées par des agriculteurs qui continuent à travailler eux-mêmes leurs terres, qui ne rompent pas avec leur premier rôle, lorsque le contrôle de la gestion peut encore s'exercer, alors, la délégation de pouvoir peut être légitimée.

---

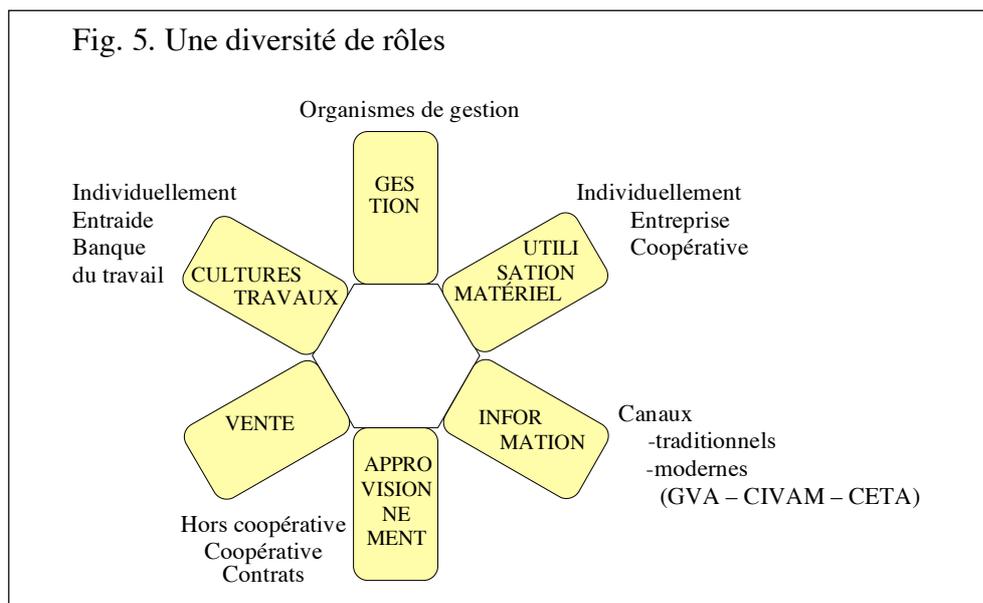
<sup>23</sup> Marx, K. *Œuvres*, T. 1, Paris, 1965, Gallimard, p. 607.

Cependant, la coopérative n'est pas un monde clos ; elle n'est qu'un élément dans un ensemble économique, et en ce qui nous intéresse, dans un système capitaliste. Si l'agriculteur avait à défendre ses intérêts en manœuvrant face au négociant, la coopérative doit elle aussi manœuvrer pour ouvrir des marchés. Elle n'y parvient qu'en accroissant sa puissance économique, en rationalisant au maximum sa gestion et en accroissant considérablement sa taille en s'intégrant dans des "unions". La coopérative devient ainsi l'affaire de spécialistes hautement qualifiés informés et formés ...et la cassure s'accroît entre les technocrates et les adhérents. Les structures de participation, insuffisamment élaborées, ne permettent plus un véritable contrôle et la délégation de pouvoir débouche le plus souvent sur un abandon de pouvoir. Dans ce cas, l'agriculteur ne ressent pas la coopérative comme son affaire mais comme une entreprise dans laquelle il n'est plus qu'un pion manipulé. Le manipulé n'a alors d'autre ressource que de devenir manipulateur en utilisant la coopérative comme un quelconque lieu de commerce. Il ne se sent plus véritablement coopérateur conscient de ses droits et de ses devoirs. Il devient un adhérent par nécessité et bien souvent un simple client. Ainsi donc, le projet coopératif est dénaturé. Pour être compétitive et satisfaire ainsi aux exigences de l'économie, la coopérative fait passer au second plan le projet idéologique, humaniste. Les finalités de la coopération sont en fait abandonnées et ici encore le quantitatif est privilégié par rapport au qualitatif.

**C'est cette disjonction du quantitatif et du qualitatif qui paraît être la caractéristique essentielle de cette période de différenciation. Confrontés à une multiplicité de problèmes techniques et économiques, les agriculteurs essaient d'apporter des solutions, inventent toute une gamme de solutions originales tenant compte de la spécificité de la situation. Tout se passe comme si la situation était perçue et analysée hors de tout contexte, et dans le meilleur des cas, comme si le contexte immédiat était seul pris en considération. C'est un des effets caractéristiques de l'état d'urgence : restriction du champ psychologique et, par voie de conséquence, limitation de la conduite de détour. Prisonniers de cette urgence, les agriculteurs résolvent leurs conflits au fur et à mesure qu'ils se manifestent, par des réponses ponctuelles.**

**L'absence de perspective temporelle limite les possibilités d'organisation d'un projet correctement structuré. La coopération reste alors segmentaire et les conduites personnelles morcelées.**

Nous pourrions schématiser ainsi le morcellement du rôle d'agriculteur, l'appartenance à de nombreux groupes et la contradiction apparente de diverses pratiques :



Quelle est la signification de cette parcellarisation des conduites et de la segmentarisation de la coopération ? L'adhésion à la coopérative est la réponse à une situation conflictuelle, réponse par laquelle l'agriculteur satisfait certains besoins au prix de certaines concessions : le groupe est pour lui ambivalent, à la fois libérateur et aliénant. C'est par crainte de l'aliénation qu'il retarde aussi longtemps que possible son adhésion au groupe et qu'il se refuse à la coopération généralisée qui exigerait l'engagement total de ses forces de travail d'abord, de sa personne ensuite. Il préfère alors participer à plusieurs groupes à l'intérieur desquels il répartit son aliénation. Si l'un de ces groupes ne répond pas à ses attentes, la rupture n'entraînera pas de profondes perturbations dans sa vie et il est toujours plus facile et plus économique, pour l'équilibre psychologique, de rompre des liens dissociés qu'un faisceau de liens interdépendants.

### Phase d'intégration des pratiques.

Précisons d'abord ce que nous entendons par intégration des pratiques en l'opposant à l'intégration des secteurs d'activités. Au cours de la phase de différenciation, les groupements fortement spécialisés répondant à des besoins spécifiques se comportent partiellement, du moins comme des systèmes clos n'entretenant pratiquement pas de relations d'interdépendance les uns avec les autres. Ce n'est que pour l'utilisateur qu'ils constituent un "système de systèmes", mais comme les utilisateurs ne se retrouvent pas en totalité dans chacun d'eux, l'interstructuration est rendue impossible. Cette indépendance est d'ailleurs la condition première de leur fonctionnement, de la réalisation de leur objectif, de leur propre logique. Ils doivent pour cela occuper des secteurs d'activités strictement définis aux frontières pratiquement imperméables. Le groupe court alors le risque de rechercher en lui-même sa propre finalité, de poursuivre uniquement son développement en oubliant ce pourquoi il avait été créé ; l'instrument n'est plus au service des utilisateurs qui deviennent les serviteurs de l'instrument. Cependant, si l'objectif des utilisateurs est d'accroître constamment la rationalité économique pour augmenter le profit, il faut substituer à la logique de chaque groupe une logique qui les englobe

tous. En d'autres termes, il devient indispensable d'établir des relations fonctionnelles entre les divers secteurs d'activités en les intégrant dans un organisme doté d'une nouvelle logique qui les dénature complètement. L'exploitation agricole ne peut alors être qu'un élément de cet organisme ou se confondre avec lui. Elle doit se transformer en entreprise industrialisée, fonctionnant sous forme de société fondée sur le travail salarié, caractérisée par une différenciation encore plus poussée des tâches et par une disjonction des fonctions de gestion et de production.

Inversement, l'intégration des pratiques se manifeste comme une tentative d'unification des conduites morcelées. Alors que l'intégration des secteurs d'activités exigeait une centration sur les fonctions et le profit, l'intégration des pratiques se caractérise par une prise en considération de la personne. L'objectif est ici la recherche et la définition d'un nouvel équilibre entre le travail (les fonctions), le profit, et les personnes intervenant dans ce travail. Objectif qui ne peut être atteint que par la redéfinition d'un ensemble de valeurs fondées sur le développement de la personnalité dans et par le travail. C'est cette recherche d'un nouvel équilibre économique, psychologique et psychosociologique qui se manifeste actuellement par exemple dans certains G.A.E.C. de type humaniste. Nous n'envisageons pas ici l'étude des communautés qui sont le résultat d'un autre cheminement et qui sont constituées majoritairement sinon presque exclusivement de participants issus de milieux non agricoles.

Une telle intégration des pratiques n'est possible que dans la mesure où les agriculteurs s'interrogent sur ces pratiques et leurs finalités, prennent conscience des contradictions entre pratiques individuelles et pratiques collectives. Trois facteurs nous semblent déterminants pour la réorganisation des conduites : l'élargissement des relations interpersonnelles, la modification des perspectives consécutive à l'adhésion, et enfin la pratique de certaines formes, même segmentaires, de coopération.

L'agriculteur ne vit plus dans un monde clos, limité à son environnement immédiat. Les contacts qu'il noue par l'intermédiaire des groupes, avec d'autres exploitants - de conditions différentes, spécialisés ou non dans les branches d'activités - ou d'autres personnes plus ou moins proches du monde agricole, élargissent son champ psychologique, le rendent réceptif à des points de vue qu'il ignorait totalement, diversifient sa perception, lui donnent accès à de nouveaux systèmes de références. Non pas que ces systèmes de référence se substituent ou s'insèrent automatiquement et immédiatement à ceux qu'il utilisait auparavant, mais il en prend connaissance, ce qui contribue à relativiser les siens. Cette plus grande perméabilité à l'information est une des conditions permettant la révision d'un certain nombre de pratiques et de leurs significations, entre autres, celles de la coopération.

L'élargissement social ne permet pas de rendre compte à lui seul de cette révision. C'est essentiellement par la médiation des groupes pratiquant la coopération que s'opère la restructuration des systèmes de références. Même si l'agriculteur se méfie de l'emprise des groupes, même s'il essaie d'en contrôler et d'en limiter les effets en n'engageant qu'une partie de ses activités, que des secteurs d'un rôle plutôt que le rôle tout entier, il n'en demeure pas moins que l'affiliation va amoindrir sa résistance et provoquer de véritables mutations dans la perception et dans la façon de se situer par rapport à ses nouveaux partenaires. Le groupe en général, la coopérative ici, n'est plus perçue de la même façon dès que l'on est à l'intérieur, dès

que l'on acquiert le statut de membre. Il faut justifier l'accession à ce nouveau statut aux yeux de tous et de soi-même, il faut répondre aux attentes d'autrui<sup>24</sup>, il faut que l'étiquette « membre du groupe » soit en accord avec le contenu, les comportements. Même si l'adhésion n'avait été prévue que "pour voir", comme une mise à l'épreuve, le sentiment d'appartenance à un même *Nous* faussera la tentative d'expérimentation qui ne pourra plus être objective.

Les contacts directs dans le travail (lorsqu'il ne s'agit pas exclusivement de banques de travail), la pratique de la coopération dans divers secteurs d'activités, que ce soit dans les champs ou au cours de séances de mise au point de nouvelles techniques, d'analyse de résultats, de confrontations d'expériences, de discussion sur le fonctionnement du groupe, viennent renforcer la cohésion, pour peu que les résultats soient encourageants. Ainsi peuvent naître de nouveaux projets pour unifier des activités jusque-là isolées, pour mettre en relation des réponses ponctuelles. C'est ainsi que bien souvent ceux qui adhèrent à une C.U.M.A., avec comme unique objectif l'équipement en matériel, débouchent assez rapidement sur la constitution d'ateliers de travail et envisageant plus facilement que les autres la possibilité d'élargir la coopération<sup>25</sup>.

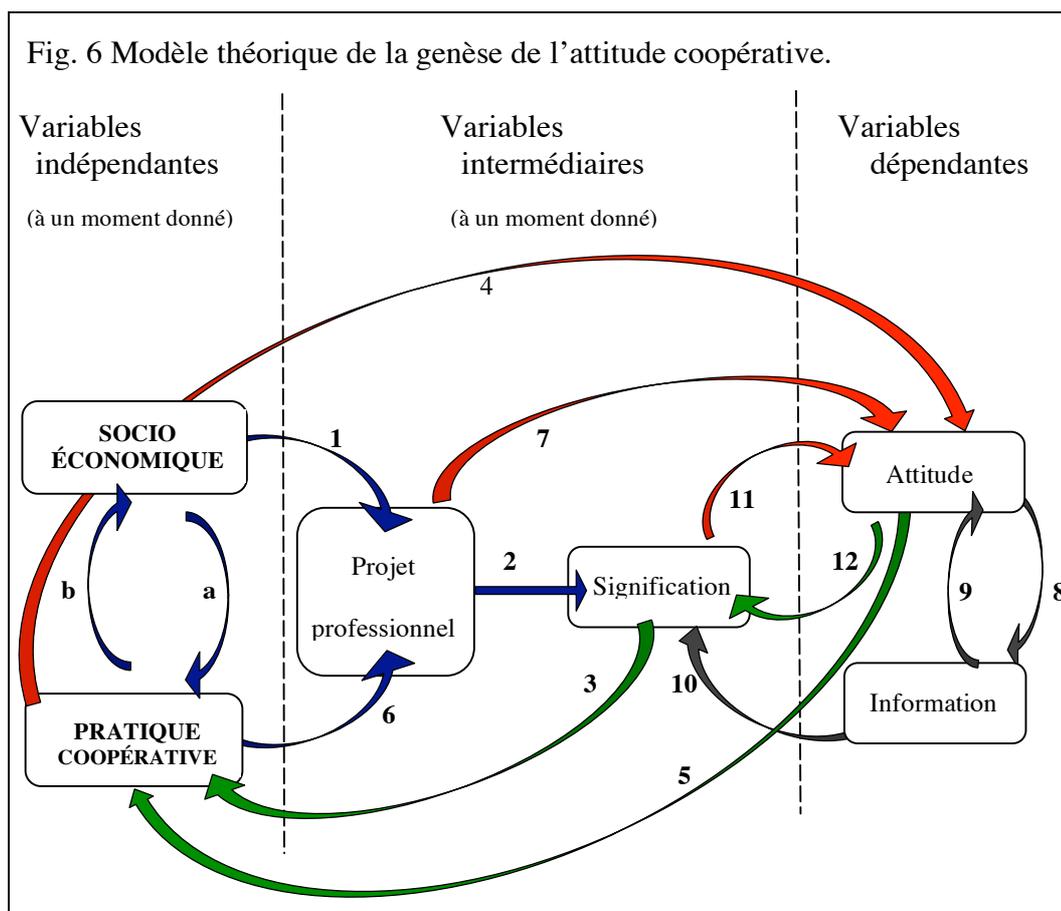
La coopération n'est plus perçue comme un mal nécessaire, le groupe n'est plus source d'aliénation mais, au contraire, facilitateur, facteur de découverte d'un nouveau style de vie. Il affecte, par-delà les comportements, les attitudes sous-jacentes.

**Pour être comprises et interprétées, pratiques et attitudes doivent être analysées dans leurs relations avec le cadre de vie socio-économique qui les détermine et qu'en retour, elles contribuent à structurer. Il resterait alors à voir comment s'interstructurent les individus et les institutions.**

Dans l'état actuel de notre recherche nous ne pouvons qu'esquisser un modèle théorique de la genèse de l'attitude coopérative, prenant en considération les variables que nous avons dégagées.

<sup>24</sup> C'est l'effet « Pygmalion » analysé par ROSENTHAL, R., et JACOBSON, L., dans *Pygmalion à l'école*. Paris, Casterman, 1971.

<sup>25</sup> Cf. note 8, p. 8.



Une situation socio-économique détermine des types caractéristiques de pratiques coopératives (a, fig. 6). Les réseaux de relations interpersonnelles notamment constituent des structures d'accueil sur la base desquelles se développent différentes formes de coopération. Ces pratiques ont pour effet de rendre cette situation supportable pour les individus et en même temps, de la transformer (b, fig. 6).

C'est également la situation socio-économique et le niveau de pratique coopérative qui permettent à l'agriculteur de structurer son projet professionnel (1, 6, fig. 6) et de donner une signification à la pratique coopérative (3, , fig. 6) ; chaque exploitant organise ses activités et ses projets en fonction de la place qu'il occupe ou qu'il croit occuper à l'intérieur de l'environnement socio-économique (comment perçoit-il cet environnement, quelle est l'étendue de son champ social, quelle est la nature et l'ampleur de son projet ?).

Cet ensemble de variables en interaction contribue à structurer l'attitude coopérative (4, 7, 11 - fig. 6) qui, à son tour, réorganise, sur de nouvelles bases, pratiques et significations (5, 12, 3 - fig. 6) ou en justifie l'état actuel. L'agriculteur cherche alors à accroître son sentiment de sécurité et à progresser : la recherche d'information (8 fig. 6) aurait deux fonctions d'une part, justifier l'attitude en place (9 - fig. 6) - et dans ce cas l'attitude serait éminemment sélective -, d'autre part clarifier les significations (10 - fig. 6) et rendre possible une meilleure adéquation entre les pratiques et l'attitude (5 - fig. 6).

C'est ce réseau complexe d'interactions que nous mettons actuellement à l'épreuve auprès d'un échantillon de 600 agriculteurs de la région Midi-Pyrénées.

**Les structures coopératives reflètent fidèlement les structures socio-économiques dans lesquelles elles baignent. Dans un système semi-autarcique, les pratiques coopératives restent indifférenciées ; dans un système capitaliste fortement structuré, les formes de coopération se précisent jusque dans le détail pour répondre correctement aux exigences spécifiques des situations. Cependant, cet isomorphisme ne permet pas de conclure à un déterminisme unilatéral. Si l'ensemble des pratiques constitue des réponses à des situations, ces réponses ont pour fonction la transformation de ces situations vécues comme insatisfaisantes et conflictuelles. Sur la base de ces pratiques, souvent contradictoires, s'élabore l'attitude coopérative qui les réorganise, les intègre, leur donne de nouvelles significations et de nouvelles formes. Nous sommes alors en présence d'un processus d'interstructuration des individus et des institutions**

Gaston LANNEAU,

*Unité d'enseignement et de Recherches Sciences du Comportement et de l'Éducation, Toulouse.*

## RÉFÉRENCES

- BOISSEAU, P., Les agriculteurs et l'entraide, Paris, Iris, Livre Clé 1968.
- CHOMBARD de LAUWE, P.H. *Pour une sociologie des aspirations*, Paris, Denoël, 1969.
- DESROCHE, H. et ZVI GAT, *Opération mochav*, Paris, Cujas, 1973.
- FAUCHER, D. Routine et innovation paysanne, in *La vie rurale vue par un géographe*, Toulouse, Institut de géographie de la Faculté des Lettres, 1962.
- FAUCHER, D., *Le paysan et la machine*, Paris, Ed. de Minuit 1954.
- FERRASSE, J., Les conflits de l'éducateur d'adultes, in *Pédagogie contemporaine*, sous la direction de GABAUDE, J.M., Privat 1972.
- JOLIVET, M. et MENDRAS, H., Les collectivités rurales françaises, Paris, Arman Colin, 1971.
- LANNEAU, G. L'adoption du tracteur dans une zone de polyculture, *Revue Française de Sociologie*, Vol. VII, n° 3, Juillet-Sept. 1967, pp. 325-347.
- LANNEAU, G., BAUBION-BROYE, A. CASSAGNE J-M., Société villageoise et Coopération agricole, Archives Internationales de Sociologie de la Coopération, Juillet-Déc. 1969, n° 26.
- LANNEAU, G., - Agriculteurs et Coopération -, *Archives Internationales de Sociologie de la Coopération*, Janvier Juin 1969, pp. 131-200.
- LANNIEAU, G., « Aspects de la mutation psychosociologique des paysans français *Sociologia Ruralis*, X, 2, 1970.
- LEWIN, K., in Carmichael, *Manuel de psychologie de l'enfant*, Paris, PUF, 1952.
- MARX, K. *Œuvres*, T. 1, Paris, 1965, Gallimard.
- MENDRAS H., *La fin des paysans*, Paris, SEDEIS, 1967.
- ROCHEBLAVE-SPENLE, A.M., *La notion de rôle en psychologie sociale*, Paris, PUF 1962.
- MENDRAS, H., et TAVFRNIER, Y., *Terre, paysans et politique*, Paris, SEDEIS, 1969, p. 147.
- ROSENTHAL, R., et JACOBSON, L., dans *Pygmalion à l'école*. Paris, Casterman, 1971.